

Dépistage du cancer de la prostate

Recommandation retenue par le comité de soins aux adultes



Recommandation

Cette recommandation s'applique aux hommes n'ayant jamais eu de cancer de la prostate - elle s'applique également aux hommes présentant des symptômes urinaires bas typiques d'hypertrophie bénigne de la prostate

Le dépistage est associé à un nombre important de faux positifs et de surdiagnostics.

Ne pas dépister de routine, peu importe l'âge, ni avec l'APS, ni avec l'examen rectal digital. À l'exception de la tranche d'âge 55-69 ans, la recommandation de ne pas dépister est forte. Entre les âges de 55 et 69 ans, la recommandation demeure de ne pas procéder au dépistage, mais le caractère 'faible' de la recommandation signifie que les cliniciens devraient être en mesure de discuter des avantages et des désavantages du dépistage avec leurs patients.

Dans ses recommandations publiées en 2018, l'INESSS fait état des recommandations si le patient désire un dépistage après un counselling approprié.

Sources

- Groupe d'étude canadien sur les soins préventifs, recommandations sur le dépistage du cancer de la prostate (2014)
- INESSS (2018)

Outils recommandés

- Pamphlet de l'INESSS sur le dépistage du cancer de la prostate, comprenant un outil d'aide à la décision partagée
- Outil d'aide à la décision partagée du Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (*Canadian Task Force*)